

88. Pour compléter le chapitre sept, il nous faudra examiner plus à fond les sujets suivants quant à la défense du territoire canadien:

- a) les troupes requises (effectifs et genre);
- b) le degré de mobilité de ces troupes;
- c) le rôle de l'aviation;
- d) le rôle de la marine.

CHAPITRE VIII—LA POLITIQUE DE DÉFENSE

La politique de défense du Canada est conditionnée par certains facteurs essentiels:

89. Il est admis que la politique de défense est un prolongement logique de la politique extérieure. Il est essentiel, cependant, de prendre toutes les décisions en matière de défense en tenant compte avant tout des intérêts du Canada.

90. La politique de défense du Canada doit être une politique canadienne en ce sens qu'elle doit s'inspirer des intérêts du Canada et s'alimenter à des sources canadiennes tout en tenant compte de la situation mondiale. Elle ne doit pas imiter servilement la politique d'un autre pays.

91. L'impératif premier de notre politique militaire doit être la défense du territoire canadien situé géographiquement entre les deux puissances nucléaires, l'Union soviétique et les États-Unis.

92. Pour assurer une défense adéquate du territoire canadien, il ne faut pas seulement une armée de terre; il faut aussi que l'espace aérien soit continuellement surveillé et que les eaux territoriales soient patrouillées par la marine canadienne.

93. Le Canada doit, en dehors de ses limites territoriales et conjointement avec ses alliés, contribuer au maintien d'une force de dissuasion, ce qui l'oblige à contracter des alliances et à consulter ses alliés.

94. Les forces armées du Canada, compte tenu de la puissance et des autres engagements de notre pays, doivent être prêtes à répondre, moyennant un contrôle approprié, à n'importe quel appel des Nations Unies pour l'aider à remplir son rôle pacificateur dans le monde.

95. Dans la conjoncture actuelle, quelles sont les guerres auxquelles l'univers et le Canada peuvent être appelés à participer? La plus néfaste serait certainement une guerre nucléaire totale. Certains prétendent qu'un conflit nucléaire pourrait être limité, mais les avis contraires abondent. Le Canada doit envisager la possibilité d'une guerre nucléaire généralisée dans laquelle l'alliance occidentale et le bloc oriental seraient les principaux antagonistes. Le deuxième genre de guerre possible serait une guerre de type classique dans laquelle on n'aurait pas recours aux armes nucléaires. Enfin, depuis la Seconde Guerre mondiale, le monde a connu la guerre d'escarmouches, c'est-à-dire les conflits locaux.

96. Comment pourrait se produire un conflit nucléaire? Ce serait très probablement par l'aggravation d'un conflit de type classique qui dégénérerait en conflit nucléaire. L'Europe a été mentionnée comme une région où un conflit pourrait commencer, mais il se peut que l'impasse créée par l'«équilibre de la terreur» ait rendu ce genre de conflit fort improbable.

97. Il ne faut pas écarter la possibilité d'une attaque-surprise de l'Union soviétique contre un membre de l'OTAN qui déclencherait immédiatement des représailles au moyen des armes nucléaires de la part des États-Unis et de ses alliés.